

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 22 JUILLET 2019 A 20 H 30
Convocation du 16 juillet 2019

Présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Caroline CORTAY, Paul CRETIN, Jean-Luc CHUET, Célia TRUCHE, Aurélien DELHOMME.

Excusés : Laurent DESPLASSE (pouvoir à Lionel GUIARD), Fabienne MAYNARD (pouvoir à Caroline CORTAY), Karine MERVELAY.

Démissionnaires : Kristell PERRIN, Raphaël PINARDON, Jean-Pierre PUJKIS, Stéphanie APPERCEL-CONVERT.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Lionel GUIARD

Compte rendu du 17 juin 2019 : adopté à l'unanimité

RPOS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues

Lionel GUIARD, président du Syndicat des eaux, donne connaissance du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service de l'eau et informe que ce rapport est disponible en mairie.

PERSONNEL COMMUNAL :

○ Proposition d'autorisations d'absence : enfant malade et mariage enfant

Monsieur le Maire propose de fixer les autorisations d'absence suivantes pour événements familiaux :

. 1 jour ouvrable pour le mariage d'un enfant de l'agent

. 3 jours ouvrables ou 6 demi-journées fractionnées par an pour la garde d'un enfant malade avec justificatif (jusqu'à 18 ans), pour un agent à temps plein, proratisés au temps de travail.

Le comité technique du Centre de Gestion sera saisi pour solliciter son avis.

○ Action Sociale avec le CDG : arrêt de Neeria

La collaboration du CDG69 avec le prestataire Neeria prend fin au 31 décembre 2019. Sur les 2 offres reçues par le CDG, une offre a été rejetée comme inappropriée et l'offre de Neeria a été analysée mais ne répond pas à l'objectif d'attractivité que la mutualisation est censée apporter. Le CA du CDG69 a déclaré sans suite la procédure d'attribution du contrat-cadre de prestations d'action sociale mutualisées.

La commune est en charge de trouver un prestataire pour le 1^{er} janvier 2020.

○ Information sur le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le nombre d'heures pour chaque employé sera connu courant septembre.

Information sur Le Grandrisien

Officiellement, le bar-restaurant le Grandrisien est fermé pour congés. Après entrevue avec Jean-François MOUSSA, l'activité ne fonctionne pas suffisamment pour qu'il puisse se payer et ne rouvrira pas l'établissement. Il a acheté un Vival à Thizy les Bourgs. La commune n'a pas reçu de dédite, le loyer de 450 € par mois est toujours dû. Les élus ont essayé de convaincre Monsieur MOUSSA de vendre rapidement le fonds et le matériel de cuisine afin que l'activité reprenne au plus vite.

Informations sur l'Hôpital et la Santé

. **Hôpital de Grandris Haute Azergues** : Monsieur PAREDES démissionne de son poste et quitte l'hôpital fin août. Le recrutement est en cours.

La fusion avance : inquiétude des salariés mais grâce aux lits de médecine, l'hôpital de Grandris est encore ouvert car l'EHPAD est déficitaire.

Le recrutement d'un médecin généraliste est en cours ; nous creusons cette piste pour que ce nouveau médecin fasse aussi de la médecine libérale dans notre village.

. **Santé** : l'ARS, la Région et la COR sont d'accord pour la télémédecine : c'est la mise en relation à distance de patients et de professionnels médicaux pour une téléconsultation, une téléexpertise ou le renouvellement d'une ordonnance dans le local de la maison de santé avec l'aide d'un(e) infirmier(ère) diplômé(e) avec plateforme de rendez-vous. La COR doit prendre la compétence « Santé ». L'ARS finance l'infirmier(ère) pendant 3 ans, 20 000 € de la Région et 5 000 € de la COR pour l'investissement en matériel.

Soirée présentation du territoire : le Conseil Municipal donne un avis favorable pour financer à hauteur de 200 € cette soirée pour montrer à des internes ce que représente notre territoire et éventuellement déboucher sur un projet médical avec un pôle santé avec des internes (nouvelle loi santé).

Courrier au Département concernant le fauchage des routes départementales

Après le déneigement, un courrier commun des communes de l'ex canton a été adressé au Département concernant le fauchage avec la consigne de ne pas élaguer à l'intérieur de l'agglomération mais à priori pas les mêmes consignes au Val d'Oingt. Par contre, le balayage des routes départementales avant et après le rallye de Charbonnières a eu lieu à plusieurs reprises.

En ce qui concerne l'élagage communal, il sera réalisé à l'automne pour les voies communales.

Futur Conseil Communautaire 2020 de la COR

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 6 mai 2019 fixant à 66 le nombre de sièges du conseil Communautaire de la communauté conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT, pour Grandris le nombre de conseillers communautaires titulaires serait de 2 suivant un accord-cadre avec la majorité des communes membres.

Trois des grosses communes et plusieurs petites communes n'ont pas validé ce nombre de 66, le prochain conseil communautaire sera donc composé de 63 membres et Grandris n'aura qu'un seul délégué, contre deux aujourd'hui.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

. Bâtiments communaux :

Ecole : la qualité de l'air sera contrôlée le 11 septembre par l'entreprise JV Consulting et le radon (gaz qui sort du granit) sera contrôlé durant 2 mois par la pose de dosimètres à partir du 5 novembre.

Boulodrome : les travaux débuteront le 12 septembre par le retrait par CPN Environnement des panneaux de fibrociment de la toiture avec un plan de retrait d'amiante ; suivra l'entreprise de Pierre DUMONTET pour le toit.

Aire de loisirs : le boîtier électrique du kiosque a été vandalisé (coup de couteau ou tournevis).

Etoile : lampes extérieures vandalisées et réparation d'un trou derrière les tapis de protection et mise en place de plaque en bois pour protection ; devis en attente. Commission de sécurité courant août.

Demander au badminton de mettre des roulettes ou de changer le système de poteaux car les poteaux actuels marquent et abiment le sol.

Odyssée : commission de sécurité courant août, remise en état de blocs de sécurité pour 300 € (Electricité RUBAUD).

. **Signalétiques** des hameaux et totem centre Bourg commandés pour un montant de 20 000 € TTC.

. **Voirie communale** : elle sera réalisée fin août, début septembre.

. **Sécurité incendie** : mise en place d'une borne incendie entre Chapoton et la Rivière durant les travaux du Syndicat des eaux (1 300 € HT). Une décision modificative est à prévoir.

. **Ecole** : la rentrée est prévue avec 94 élèves avec 2 classes maternelles avec obligation que les enfants de 3 ans soient scolarisés. Les ATSEM resteront à leur poste.

. **Point de collecte déchets** : après entretien avec la COR, des secteurs totalement dépourvus de bacs ont été installés : local poubelles de la Grande Rue, Chemin de la Roie, La Rivière, Chalière, Les Igoux, Le Cros.

URBANISME : DROIT DE PREEMPTION

M Jean MAILLET – AB 540 et 542 – rue de la Mairie

OPAC DU RHONE – AS 315 et 316 – 1 allée des Bouleaux – Le Plat Marsan

La commune ne préempte pas.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Lundi 23 septembre 2019

QUESTIONS DIVERSES

ALTE 69 : l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône créée depuis le 24 mai 2019 est au service des collectivités dans le cadre de leur politique Énergie Climat, des habitants sur l'énergie dans le logement et plus largement des acteurs locaux pour accompagner la transition énergétique des territoires. Elle est financée par 11 communautés de communes et d'agglomération du Rhône, le Département du Rhône, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ADEME. Le président est Jean-Pierre GOUDARD.

WATTENCOR : Production d'énergie renouvelable par un collectif de citoyens bénévoles sur le territoire de la COR. L'Association Corasol promeut les énergies renouvelables et a créé la SAS Wattencor qui est la centrale de production. 14 sites présélectionnés sur des bâtiments de tous types (particuliers, entreprises, écoles...) avec possibilités de devenir actionnaire avec des parts à 100 €.

ADHA : présentation le 3 juillet du projet d'une maison de services au public (MSAP) dans laquelle aurait lieu des permanences CAF, MSA, Pôle emploi, DGFIP...

Coopérative des jeunes : structure associative de jeunes mineurs sous l'impulsion de la COR et gérée par Calad'Impulsion. En attente de devis pour l'Odyssée.

Sécheresse 2019 : interdiction d'arrosage entre 8h et 20h jusqu'à nouvel ordre.

Après-midi intergénérationnelle : lundi 14 octobre. Réunion préparatoire le 9 septembre à Chenelette.

Pause gourmande au col des Echarmeaux : 3 et 4 août avec prêt du podium.

Ultra trail de la COR : le 12 octobre avec ravitaillement sur la commune. Référente : Colette FORY.
Interdiction de bombes de peinture dans le village pour le marquage.

Question du public :

M Jean-Michel JOMARD, défenseur de panneau pocket, s'étonne que l'information sur l'épreuve d'enduro de Lamure n'ait pas été divulguée sur panneau pocket alors que les motos ont emprunté les chemins de randonnées donc très dangereux pour les marcheurs. Difficultés de diffusion de la bonne information concernant les alertes météo.

M Raymond MAYNARD informe le Conseil qu'il n'y a plus de poubelles à Gondras (auparavant 2 bacs).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

